

**CONCOURS D'ENTREE EN 1RE ANNEE, SESSION 2020**  
**Vendredi 3 avril 2020**

**Épreuve de création réalisée à domicile**

Cette épreuve vise à apprécier le potentiel de réflexion et de création des candidats.

**SUJET / SUBJECT**

**Selfie**

Les candidats doivent traiter le sujet avec la ou les techniques de leur choix, aussi bien en deux dimensions qu'en volume (restitution uniquement photographique pour les volumes) dans les conditions particulières du confinement.

Le dossier complet des propositions de réponse à l'épreuve doit comporter :

Possibilité A) **cinq fichiers JPEG (image, photo, composition...) exactement**

ou

Possibilité B) **trois fichiers JPEG (image, photo, composition...) exactement et un fichier numérique d'une minute maximum** format audio ou vidéo ou audio vidéo (mp3 ou mp4). Les candidats ayant choisi ce mode de rendu, doivent impérativement vérifier que ces fichiers, audio/vidéo, soient lisibles sur le lecteur VLC (lecteur téléchargeable gratuitement). Une notice technique pour la conversion de vos fichiers est disponible sur le site de l'École.

Ce dossier peut être accompagné d'une lettre d'intention d'une demi-page maximum.

**Rendu de l'épreuve**

Les éléments du dossier sont à télécharger sur le portail du concours <https://concours.ensad.fr> à compter du 4 avril midi et au plus tard le 7 avril 2020 à minuit ; le dépôt est possible à compter du 4 avril et modifiable jusqu'au 7 avril minuit.

**Critères d'évaluation**

Le candidat est évalué selon les critères suivants :

- Originalité (20 points),
- Qualités plastiques (20 points),
- Réflexion (20 points).

L'ensemble des jurys qui examinent les dossiers tiendra le plus grand compte des conditions exceptionnelles et souvent dégradées dans lesquelles les dossiers ont été produits.

L'ensemble des éléments de l'épreuve d'admissibilité est anonyme. Veillez à n'indiquer vos noms et prénoms sur aucun des éléments transmis.

La possibilité de rédiger ces documents en langue anglaise est laissée aux candidats étrangers ne maîtrisant pas suffisamment le français.

Les candidats s'engagent à ce que les éléments produits soient le résultat de leur travail personnel.

Le non-respect des contraintes de format, du nombre d'éléments, de durée est éliminatoire.

Pour rappel, la Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 nous impose à toutes et à tous un confinement pendant la période du concours. N'y dérogez pas et respectez les consignes sanitaires.